



D-305488

1. INTRODUCTION

Les systèmes PB-101 PG2 et PB-102 PG2 sont de petits pendentifs PowerG, conçus pour être utilisés avec les centrales PowerMaster et autres récepteurs PowerG.

Pour activer la transmission, appuyez sur le ou les boutons-poussoirs situés au centre du dispositif. Lorsqu'il est activé, l'émetteur envoie un code d'alarme, un voyant s'éclaire pour confirmer l'échec ou la réussite de la transmission et (*uniquement sur le PB-102*) un signal sonore est émis.

Le système PB-101/102 peut être porté ou monté de différentes façons. Il est fourni avec une attache pour la ceinture, un porte-clés, un collier et un support montable sur l'attache pour ceinture ou sur le mur.

PB-101

PB-102

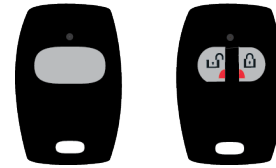


Figure 1. PB-101 et PB-102

2. FONCTIONNEMENT



ATTENTION : le PB-101 PG2 / PB-102 PG2 doit être utilisé uniquement dans un lieu ne présentant aucun danger. Cet équipement est conçu et prévu pour une utilisation dans le cadre d'applications et systèmes de sécurité / alarme. Il n'est pas conçu ou prévu pour servir à signaler un état de santé ni dans le cadre d'applications visant à assurer la sécurité des personnes.

Les fonctions suivantes sont disponibles :

Function		PB-101		PB-102
Alerte Le signal avertira votre centrale d'une situation d'urgence.		Maintenez la pression sur le bouton pendant 3 à 5 secondes. Le voyant rouge s'éclaire. Le voyant vert s'éclaire pour confirmer que la transmission a eu lieu.		Appuyez simultanément sur les deux boutons et maintenez-les plus de 3 secondes.
Armer Armez votre système en mode Total.	---	Non applicable		Appuyez sur ce bouton et maintenez-le au moins 1 seconde.
Désarmer Désarmez votre système.	---	Non applicable		Appuyez sur ce bouton et maintenez-le au moins 1 seconde.

3. ASSEMBLAGE EN VUE DU PORT DU DISPOSITIF ET MONTAGE

Cette section explique comment fixer le PB-101/102 pour le porter de différentes façons.



AVERTISSEMENT ! Danger d'étouffement. Pièces de petite taille. Le pendentif et l'attache pour ceinture **NE** doivent **PAS** être à la portée d'enfants de moins de 3 ans.

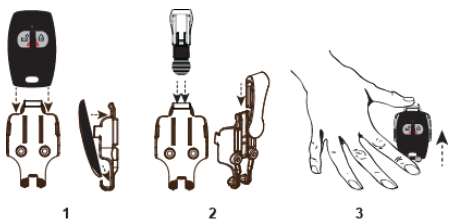


Figure 2 Fixation du PB-101/102 à une attache pour ceinture

1. Faites coulisser le PB-101/102 dans le support jusqu'à ce qu'il s'enclenche fermement à l'intérieur.
2. Pour fixer l'attache pour ceinture, faites-la coulisser sur les rails situés à l'arrière du support.

3. Pour retirer le PB-101/102 du support mural ou de l'attache pour ceinture, appuyez sur le haut du support et poussez le pendentif vers le haut.



Figure 3 Fixation du PB-101/102 à un porte-clés



Figure 4 Fixation du PB-101/102 à un collier

Cette face
vers le haut

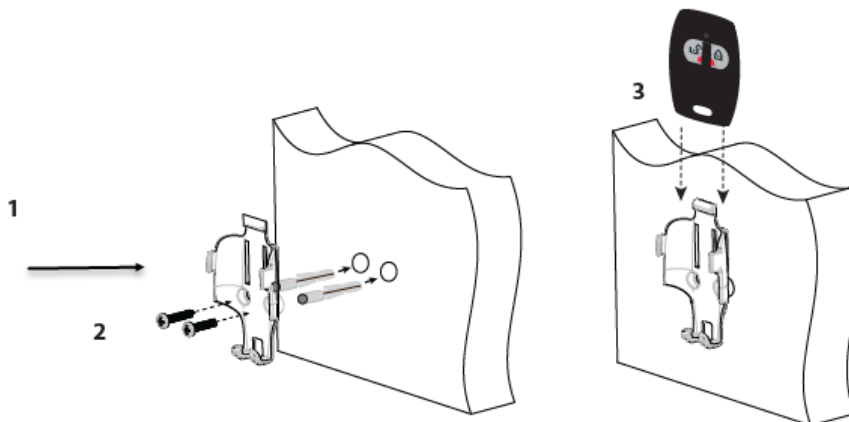




Figure 5 Fixation du PB-101/102 à un support mural

1. À l'aide des deux vis et fixations en plastique fournies dans l'emballage du PB-101/102, alignez le support tourné vers le haut et fixez-le au mur.
2. Faites coulisser le PB-101/102 dans le support jusqu'à ce qu'il s'enclenche fermement à l'intérieur.
3. Pour retirer le PB101/102 du support, appuyez sur le haut du support et poussez le pendentif vers le haut, comme illustré sur la Figure 2.

4. ENREGISTREMENT ET CONFIGURATION DU PB-101/102

4.1. Enregistrement

Le processus d'Enregistrement indique à la centrale du système l'identifiant du PB-101/102 et permet à celui-ci de communiquer avec elle.

1. Entrez dans le menu Installer du PowerMaster et sélectionnez "02:ZONES/APPAR."
2. Sélectionnez l'option "AJOUT NOUV. APPAR".
3. Placez-vous près de la centrale PowerMaster. Maintenez appuyé le bouton  (pour le PB-101 PG2) ou le bouton  de gauche (pour le

PB-102 PG2) jusqu'à ce que le voyant jaune s'allume, puis relâchez la pression. Vérifiez que le voyant reste allumé pendant 2 secondes puis clignote pendant 10 secondes.

4.2. Configuration des paramètres du Bouton Agression

(for PowerG Version 18 systems only)

Entrez dans le menu **PARAM.D.L'APPAR.** et suivez les instructions pour configurer les boutons d'alerte PB-101 PG2 et PB-102 PG2.

Option	Instructions de configuration
Fonctionnalité ¹	Indique s'il faut ou non utiliser Armer/Désarmer pour utiliser le PGM. Paramètres facultatifs : Armer/Désarmer (par défaut) et PGM ON/OFF.
Supervision	Indique si la centrale surveillera les messages de supervision envoyés par le bouton d'alerte pendant 8 heures. Paramètres facultatifs : Désactivé (par défaut) et Activé.

5. TEST ET MAINTENANCE

5.1. Test d'un nouveau dispositif

Le système PB-101/102 étant fourni avec la pile déjà en place, il est pratiquement prêt à être testé.

IMPORTANT! Avant de procéder au test, enregistrez le PB-101/102 dans la centrale, comme indiqué dans les instructions de programmation de la centrale.

1. Éloignez-vous de 3 m de la centrale et appuyez sur les boutons. Vérifiez que le voyant d'émission s'éclaire.

2. Assurez-vous que la centrale répond conformément à la programmation définie et aux instructions de programmation.
3. Actionnez le pendentif à plusieurs endroits de la zone couverte par le récepteur pour déterminer les zones "mortes" où la transmission est bloquée par des murs ou des objets, ou affectée par des matériaux structurels.

Remarque: si les zones mortes ou marginales posent problème, il est possible d'améliorer les performances en déplaçant le récepteur.

5.2. Remplacement de la pile

Remplacez la pile au moins une fois tous les 5 ans ou lorsque vous remarquez que la lumière du voyant vacille pendant l'émission. La pile requise est de type CR2032 Lithium 3V, de marque VARTA ou de tout autre fabricant certifié UL, achetée auprès d'un fournisseur approuvé par Visonic.

Remarque: la polarité de la pile doit être respectée (voir Figure 7). Toute manipulation incorrecte des piles lithium peut provoquer un risque de surchauffe, d'explosion ou d'incendie susceptible d'entraîner des blessures.

Avertissement! danger d'explosion si les piles ne sont pas installées correctement. Remplacer la pile uniquement avec un modèle identique ou équivalent recommandée par le constructeur. Maintenir hors de portée des jeunes enfants. En cas d'ingestion de la pile, consulter rapidement un médecin. Ne pas tenter de recharger ces piles. La mise au rebut des piles doit se faire en respectant les réglementations en matière de traitement des déchets et de recyclage de votre région.

1. Insérez une pièce dans l'encoche située dans partie centrale inférieure du dispositif et tournez pour séparer les deux parties.
2. Ensuite, faites glisser la pièce dans l'angle du dispositif et tournez-la de nouveau pour retirer le cache.

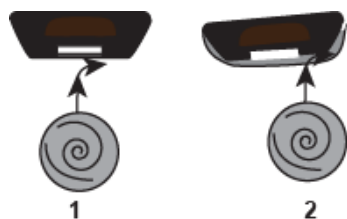


Figure 6. Ouverture du PB-101/102

5.3. Nettoyage

Il peut arriver que le pendentif se salisse. Nettoyez-le uniquement avec une éponge ou un chiffon doux légèrement humecté d'un mélange d'eau et de détergent non agressif, et essuyez-le

Remarque: assurez-vous que la garniture élastique du cache reste en place. Si elle tombe, remettez-la en place.

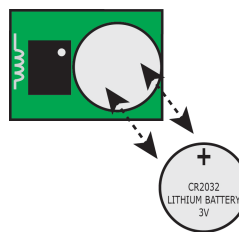


Figure 7. Remplacement de la pile

3. Enlevez l'ancienne pile de son support et remplacez-la par une pile neuve. Vérifiez que la face positive de la pile est orientée vers le haut pour respecter la polarité.
4. Testez l'unité en appuyant momentanément sur l'un des commutateurs de transmission. Le voyant doit s'éclairer.
5. Remettez le cache en place en vous assurant qu'il est fermement enclenché.

L'utilisation d'un produit abrasif quel qu'il soit est strictement interdite. De la même façon, n'utilisez jamais de solvants tels que du kérosène, de l'acétone ou du dissolvant. Pour éviter d'endommager

¹PB-102 PG2 uniquement

6. LIMITES DU PRODUIT



Les systèmes sans fil Visonic sont très fiables et sont testés de manière à respecter des normes très strictes. Toutefois, en raison de la faible puissance d'émission et de la plage limitée (exigée par la FCC et d'autres autorités de réglementation), certaines limites doivent être prises en compte:

- Les récepteurs peuvent être bloqués par des signaux radio émis à des fréquences proches ou identiques, quel que soit le code sélectionné.
- Un récepteur ne peut répondre qu'à un seul signal émis à la fois.
- Les équipements sans fil doivent être testés régulièrement pour identifier la présence éventuelle de sources d'interférences et éviter tout fonctionnement incorrect.

Affectation des fréquences pour les dispositifs sans fil dans les pays de l'UE

La bande **433,92 MHz** n'est soumise à aucune restriction dans aucun pays membre de l'UE.

7. CONFORMITÉ AUX NORMES

	<p>Le PB-101/102 PG2 est conforme aux normes suivantes : Europe : EN 300220, EN 301489 EN 50130-4, EN 50130-5, EN 62368-1, EN-50131-3 et EN-50131-6 Type C.</p> <p>Visonic Ltd. déclare par la présente que l'équipement radio de type PB-101 PG2 / PB-102 PG2 est conforme à la Directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne est disponible à l'adresse suivante: http://www.visonic.com/download-center.</p> <p>EN 50131-1 Niveau de sécurité : Conformément à la norme EN 50131-1, cet équipement peut être appliqué aux systèmes installés ayant un Security Grade 2. EN 50131-1 Classe environnementale : Certifié Classe II par Applica Test & Certification AS, conformément aux normes EN 50131-3, EN 50131-6, EN 50130-4 et EN 50130-5. ROYAUME-UNI : Ce produit est adapté aux systèmes conformes PD6662, Grade 2, Environmental Class 2. BS8243. États-Unis : FCC-CFR 47 Part 15 Canada : IC-RSS 210</p>	
	<p>Référentiel de certification NF324/H58. ORGANISMES CERTIFICATEURS: AFNOR Certification www.marque-nf.com Tel.: +33 (0)1.41.62.80.00</p>	<p>CNPP Cert www.cnpp.com Tel.: +33 (0) 2.32.53.63.63</p>

Seulement pour le model: PB-101 PG2 868MHz

Degrés de protections IP32 (NF 324 H58)

Ce produit est certifié avec la centrale PowerMaster-30 G2 et a le certificat N° 1222600010

Déclaration de conformité FCC

La télécommande PB-101 PG2 de grade 2 et classe d'environnement II est conforme aux normes: NF EN 50131-3, RTC 50131-3 et aux fiches d'interprétations associées.

Le circuit numérique de cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites définies pour les appareils numériques de Classe B, conformément à la Partie 15 de la Réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences dangereuses en environnement résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio, et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer des interférences altérant la réception de la radio et de la télévision. Il n'existe toutefois aucune garantie que les interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil provoque des interférences, ce qui peut être vérifié en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est encouragé à éliminer les interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou reposer l'antenne réceptrice.
- Éloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil à une prise appartenant à un autre circuit électrique que celui du récepteur.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements FR définies par la réglementation FCC et IC pour les environnements non contrôlés

Avertissement! Toute modification apportée à cette unité et non approuvée expressément par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

ANNEXE : CARACTERISTIQUES

Gamme de fréquence (MHz) Europe et reste du monde : 433-434.72, 868-869.15 **USA :** 912-919.185

Puissance d'émission max	10 dBm à 433 MHz, à 868 MHz
Type de pile	Pile lithium Varta 3V CR-2032.
Seuil inférieur des piles	2,05 V
Durée de vie de la pile	Jusqu'à 5 ans
Température en service	-10° à 55°C
Humidité	Humidité relative moyenne (RH) ~ 75 % sans condensation, maximum 95 % 30 jours/an
Dimensions (LxlxP)	53 x 33 x 11 mm
Poids	15 g
Poids (avec piles)	20 g



DEEE Déclaration de recyclage du produit

Pour plus d'informations concernant le recyclage de ce produit, vous devez contacter le fournisseur d'origine. Si vous disposez du produit et ne le retournez pas pour réparation, assurez-vous qu'il soit retourné comme identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être mis à la poubelle.

Directive 2012/19/EC Déchets des équipements électriques et électroniques.

GARANTIE

Visonic Limited (le "Fabricant") garantit ce produit (le "Produit") uniquement à l'acquéreur original ("Acquéreur") contre tout défaut de fabrication et de matériaux dans des conditions normales d'utilisation pendant douze (12) mois après la date de livraison par le Fabricant.

Cette Garantie est totalement assujettie à l'installation, la maintenance et l'utilisation appropriées du Produit, dans des conditions normales et conformément aux instructions d'installation et de fonctionnement recommandées par le Fabricant. La Garantie ne couvre pas les Produits devenus défectueux pour toute autre raison (à la discrétion du Fabricant) comme une installation incorrecte ou non conforme aux instructions d'installation et de fonctionnement, négligence, dommages volontaires, abus, vandalisme, accident, modification ou réparation non effectuée par le fabricant.

La Garantie ne couvre pas le logiciel, et tous les produits logiciels sont vendus sous forme de licence utilisateur conformément aux termes de l'accord de licence logicielle fourni avec le Produit.

Le Fabricant n'affirme nullement que ce Produit ne peut être contourné ou trompé, ni qu'il évitera le décès, des blessures ou des dommages matériels suite à un cambriolage, vol, incendie ou autre, ni qu'il assurera un avertissement ou une protection adéquats en toutes circonstances. Ce Produit, correctement installé et maintenu, ne fait que réduire le risque que de tels événements surviennent sans avertissement, et n'apporte ni garantie ni assurance qu'ils n'arriveront pas.

Conditions d'annulation de la Garantie : cette garantie s'applique uniquement aux défauts de pièces et main d'oeuvre dans le cadre d'une utilisation normale des Produits. Elle ne couvre pas les dommages suivants:

- * dommages survenus pendant la livraison ou la manutention;
- * dommages dus à un sinistre tels qu'un incendie, une inondation, un vent fort, un tremblement de terre ou la foudre;
- * dommages causés par des phénomènes non contrôlables par le Vendeur, tels qu'une surtension, un choc mécanique ou un dégât des eaux;
- * dommages dus à un ajout, altération, modification ou objet étranger utilisé avec les Produits;
- * dommage dû à des périphériques (à moins qu'ils aient été fournis par le Vendeur);
- * défaut dus à l'incapacité à fournir un environnement d'installation adapté aux produits;
- * dommage dû à l'utilisation des Produits à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été conçus;
- * dommage dû à une maintenance incorrecte;
- * dommages dus à toute autre utilisation abusive, incorrecte ou inadaptée des Produits.

Éléments non couverts par la garantie : outre les conditions qui annulent la Garantie, les éléments suivants ne seront pas couverts par la Garantie : (i) frais d'expédition jusqu'au centre de réparation ; (ii) frais douaniers, taxes ou TVA dus ; (iii) Produits non identifiés par l'étiquette du produit et le numéro de lot ou le numéro de série du Vendeur ; (iv) Produits dont le démontage et la réparation ont eu pour conséquence de diminuer leurs performances ou d'empêcher toute inspection ou test nécessaire à l'intervention sous garantie. Les badges ou cartes d'accès retournés en vue d'un remplacement sous garantie seront remboursés ou remplacés au choix du Vendeur.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE CONDITION, GARANTIE, ACCORD ET OBLIGATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UNE FIN SPÉCIFIQUE, OU AUTRES. EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE ENVERS QUICONQUE DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS POUR TOUT MANQUEMENT AUX CONDITIONS DE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE SUR CE MATÉRIEL.

EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT, SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU DÉPENSE, Y COMPRIS LA PERTE DE JOUISSANCE OU DE PROFITS RÉSULTANT DE L'INCAPACITÉ DE L'ACQUÉREUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE PERTE OU DESTRUCTION DE TOUTE AUTRE PROPRIÉTÉ ET POUR TOUTE AUTRE CAUSE, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE TOUS DÉCÈS, BLESSURE PERSONNELLE ET/OU CORPORELLE ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU AUTRE PERTE, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU AUTRES, EN SE BASANT SUR UNE DÉFAILLANCE DU PRODUIT. CEPENDANT, SI LE FABRICANT EST RECONNU RESPONSABLE, DIRECTEMENT OU NON DE TOUT DOMMAGE OU PERTE SURVENANT DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, SA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LE COÛT D'ACHAT DU PRODUIT, QUI SERA FIXÉ EN TANT QUE DOMMAGES-INTÉRÊTS ET NON COMME UNE PÉNALITÉ, ET CONSTITUERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS CONTRE LE FABRICANT. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS D'EXCLUSION OU DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, AUSSI LA LIMITATION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS CERTAINES CIRCONSTANCES.

En acceptant la livraison du Produit l'Acquéreur accepte ces conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité consécutive à l'altération et/ou au dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunication ou programme.

Les seules obligations du Fabricant dans le cadre de cette Garantie sont limitées à la réparation et/ou au remplacement (à sa discrétion) de tout Produit ou pièce qui s'avérerait défectueux. Toute réparation et/ou remplacement ne prolongera pas la durée initiale de la Garantie. Le Fabricant n'assumera pas les coûts de démontage et/ou réinstallation. Pour appliquer cette Garantie, le Produit doit être retourné au Fabricant, assuré et en port payé. Tous les frais de port et d'assurance sont à la charge de l'Acquéreur et sont exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne saurait être modifiée ou étendue, et le Fabricant n'autorise personne à agir en son nom pour une telle modification ou extension. Cette garantie ne s'applique qu'au Produit. Tout autre produit, accessoire, ajout utilisé conjointement au Produit, tels que les piles, ne seront couverts que par leur propre garantie si elle existe. Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour tout dommage résultant d'un dysfonctionnement du Produit à cause de tout produit, accessoire, ajout ou autre (y compris les piles) utilisé conjointement au Produit. Cette Garantie est exclusive à l'Acquéreur original et ne peut être transférée.

Cette Garantie complète vos droits légaux et ne les affecte pas. Toute clause de cette garantie contraire au droit de l'état ou du pays d'utilisation du Produit ne sera pas applicable.

Loi applicable : cette clause de non-responsabilité et cette garantie limitée sont régies par le droit national d'Israël.

Avertissement

L'utilisateur doit suivre les instructions d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris les consignes de test du Produit et du système dans son ensemble, au moins une fois par semaine et prendre toutes les précautions requises pour sa sécurité et la protection de sa propriété.

* En cas de conflit, contradiction problème d'interprétation entre la version anglaise de la garantie et les autres versions, la version anglaise prévaudra.

Email: info@visonic.com

Internet: www.visonic.com

© VISONIC LTD. 2021 PB-101 PG2 / PB-102 PG2 D-305488 (REV. 2 02/21)

